

1. Record Nr.	UNINA9910466361303321
Autore	Georges Frederic
Titolo	Insolvabilite et garanties [[electronic resource]]
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles, : Larcier Cork, : Primento Digital Publishing, 2014
ISBN	2-8044-7161-6
Descrizione fisica	1 online resource (358 p.)
Collana	Commission Universite-Palais (CUP)
Disciplina	332.75
Soggetti	Electronic books.
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di contenuto	Couverture; Titre; Copyright; Titres parus dans le cadre de la Commission Universite-Palais (CUP); Sommaire; 1 - La modification du Code civil en ce qui concerne les suretes reelles mobilieres; Introduction; Section 1 - Conditions de constitution du gage; A. Generalites; B. En principe, consensualisme; C. Pour proteger le consommateur : formalisme et limitations; D. Pour le surplus : droit commun; Section 2 - Conditions d'opposabilite du gage; A. Gage de registre; B. Maintien du gage avec depossession; Section 3 - Regime special du gage de creance; A. Depossession fictive B. Opposabilite du gage de creanceSection 4 - Preuve; Section 5 - Nature et evolution de l'assiette; A. Assiette aux perimetres variables; B. Biens futurs; C. Subrogation reelle; D. Augmentation de l'assiette; E. Indivisibilite; F. Transformation; G. Immobilisation; H. Confusion de biens fongibles en une masse; Section 6 - Droits et obligations des parties pendant la periode de latence; A. Pas de droit d'utilisation; B. Devoir de preservation; Section 7 - L'execution volontaire de la garantie; Section 8 - Execution forcee et realisation A. Protection traditionnelle du constituant consommateurB. Liberte contractuelle si le constituant n'est pas un consommateur; Conclusion; 2 - Le droit de retention et la reserve de propriete,deux suretes reelles mobilieres a part entiere; Introduction; Section 1 - Le droit de retention; A. Le regime actuel; B. Le regime a venir; Section 2 - La reserve de propriete; A. Le regime actuel; B. Le regime a venir; 3 - Varia en matiere de garanties de paiement; Section 1 - Legislation; A.

Insaisissabilité (de principe) des comptes de tiers des avocats, huissiers et notaires

B. Insaisissabilité de la résidence principale de l'indépendant

C. Privilèges mobilier et immobilier en faveur des victimes d'actes intentionnels de violence constitutifs d'une infraction pénale; D.

Extension de la radiation d'inscriptions et de transcriptions par acte notarié; E. Renforcement de l'efficacité du recouvrement des créances alimentaires; F. Modifications législatives diverses; Section 2 - Examen de jurisprudence; A. Généralités; B. Nantissement civil et commercial;

C. Gage sur fonds de commerce; D. Privilèges; E. Hypothèques

4 - Pour une faillite de combat : relecture de la loi sur les faillites à la lumière de l'histoire ancienne et de la jurisprudence récente

Section 1 - La préférence contestable pour les procédures spécifiques de redressement judiciaire; Section 2 - Le transfert d'entreprise dans le cadre de l'article 75, 4, de la loi du 8 août 1997 sur les faillites; A.

Mise en perspective; B. Genèse de l'article 75, 4; C. Mise en œuvre;

Section 3 - La position juridique du curateur dans la jurisprudence récente de la Cour de cassation; A. Avertissement

B. L'arrêt du 2 octobre 2014 de la Cour de cassation

Sommario/riassunto

Droit de l'insatisfaction, comme l'écrit justement l'un des auteurs des contributions publiées dans le présent ouvrage, le droit de l'insolvabilité revêt une incontestable importance pour les praticiens.

Le régime juridique des garanties de paiement y est souvent associé, en ce qu'il tend, avec un succès variable, à permettre à certains créanciers d'affronter cet écueil. Parmi ces garanties, les sûretés mobilières, et en particulier le gage, ont récemment fait l'objet d'importantes modifications. L'objectif initial de cette formation de la CUP était d'en proposer une analyse systématique
